

Compte rendu

Ouvrage recensé :

THOMAS D'AQUIN, *Questions disputées sur la vérité*. Question XI : *Le Maître (De Magistro)*

par Simon-Pierre East

Laval théologique et philosophique, vol. 41, n° 1, 1985, p. 123-124.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/400153ar>

DOI: 10.7202/400153ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Le chapitre troisième répond aux objections soulevées contre « l'unité de la *Prima Pars* et le mouvement interne de la *Somme théologique* ». La *Prima Pars* est un tableau de ce que Dieu pose comme « donné » devant la liberté humaine appelée à marcher vers lui. La *Prima Pars* renvoie impérieusement à la *Secunda Pars* : « Il faut éviter à tout prix, soutient l'auteur, de prendre la *Somme* de façon linéaire et abstraite et d'en rester à une lecture statique et isolée de ses diverses parties ». La *Prima Pars* respecte la primauté objective de la *Sacra Doctrina* et par suite en théologie la primauté de l'objet Dieu sur tout le reste. Dans les autres parties, seront considérés les éléments (IIa Pars) et les soutiens (IIIa Pars) de la réponse de l'homme.

Dans la quatrième partie, Albert Patfoort se pose la question suivante : La morale de la *Somme théologique* est-elle une œuvre foncièrement chrétienne ? Saint Thomas ne se comporterait-il pas comme un docteur abstrait, plus philosophe que théologien ? L'auteur s'en prend aux ecclésiologies qui voudraient estomper le rôle du Christ et de l'institution dans l'Église au profit des seuls charismes ou des seules interventions extra-institutionnelles de l'Esprit. La morale de la *Somme théologique* est une pneumatologie, c'est-à-dire « une étude de la présence et de l'action du Saint-Esprit, dans le chrétien, dans l'Église et dans le monde ». L'analyse du mystère du Christ dans la *IIIa Pars* fait de celle-ci le sommet de toute l'entreprise théologique.

Le cinquième chapitre est consacré à l'étude de la *Somme contre les Gentils*. L'auteur soulève deux difficultés : S'agit-il d'une *Somme* philosophique ? et quelle est la finalité précise de cette œuvre ? L'*incipit* que lui donnent les manuscrits : *Liber de veritate catholicae fidei contra errores infidelium*, ce qui semble bien en être le vrai titre, ne laisse aucun doute sur son caractère théologique. Au sujet de la finalité plus précise de cette œuvre, l'auteur rappelle que la *Somme contre les Gentils* a fait l'objet de nombreuses discussions au cours des cinquante dernières années et a donné lieu à plusieurs hypothèses. S'agit-il d'une œuvre destinée et adressée directement à des non-chrétiens, à des infidèles au sens strict, dans un esprit missionnaire ou au moins apologétique ? ou d'une œuvre destinée aux seuls chrétiens ? Et dans ce cas, d'un pur approfondissement spéculatif de la vérité ou bien de la vérification du bien-fondé de la vérité de la doctrine chrétienne ?

L'auteur adopte une position moyenne qui a l'avantage de respecter l'ensemble des données en présence : il s'agit d'un ouvrage « pensé-pour » des non-chrétiens, mais « adressé » à des chrétiens appelés eux-mêmes à prendre contact avec les infidèles, à aller au-devant de leurs objections... Bref, la *Somme contre les Gentils* serait une école de présentation aux infidèles de la foi chrétienne.

Enfin, c'est avec surprise que nous lisons à la page 22, note 14, la remarque suivante (que l'auteur n'explicite pas) : « C'est pourquoi la *Somme contre les Gentils*, malgré toute son ampleur et sa hauteur de vue ne peut plus de nos jours remplir la fonction à laquelle elle était destinée, car les infidèles d'aujourd'hui ne partagent plus la philosophie qui est partout pré-supposée en cet ouvrage, et il faudrait donc, au préalable, se demander si elle vaut ».

Simon-Pierre EAST

Saint Thomas d'AQUIN, **Questions disputées sur la vérité**. Question XI : *Le Maître* (De Magistro). Un volume broché (13.5 × 21.5 cm) de 123 pages. Coll. Bibliothèque des textes philosophiques, Paris, Vrin, 1983.

Cette nouvelle traduction du *De Magistro* de saint Thomas d'Aquin a été effectuée à partir du texte latin publié dans l'édition des *Opera omnia (Quaestiones disputatae de Veritate)*, T, XXII, vol. 2, fasc. 1, Rome, Sainte-Sabine, 1970, pp. 347-363).

Ce texte diffère à plusieurs endroits du texte de l'édition manuelle Marietti, 1953. Signalons deux variantes : 1) Article premier, Responsio. Dans la nouvelle édition, on lit « *In istis autem principiis universalibus omnia sequentia includuntur sicut in quibusdam* ». Le texte de Marietti se lit comme suit : « *Ex istis autem principiis universalibus omnia principia sequuntur, sicut ex quibusdam* » ; 2) Dans l'article 3, Praeterea 4, « *processus a scientia* », dans Marietti, « *processus ad scientiam* ».

Cette nouvelle traduction, qui est précédée d'une très précise et importante introduction à l'histoire des *Quaestiones disputatae de Veritate*, obéit à la règle qui prescrit de « réserver à certains mots latins une traduction littérale », s'il s'agit

« de mots appartenant au vocabulaire philosophique, n'ayant pas aujourd'hui de correspondants exacts en français et dont seule une explication peut permettre de découvrir le sens plénier ». Pour cette raison, nous considérons cette traduction comme supérieure à la traduction Guérin-Jasmin (Montréal, 1941), d'autant plus qu'elle comporte une multitude de notes et de références à des textes parallèles, et bien que la traduction Guérin-Jasmin apporte certains éclaircissements qui ne sont pas sans importance.

Simon-Pierre EAST

Guillaume DE BOURGES, Livre des guerres du Seigneur et deux homélies. Introduction, texte critique, traduction et notes par Gilbert DAHAN. Collection « Sources chrétiennes », 288. Paris, Éditions du Cerf, 1981 (19.5 × 12.5 cm), 354 pages.

Le personnage de Guillaume de Bourges est peu connu, si ce n'est des spécialistes des relations entre Juifs et chrétiens au Moyen-Âge. Juif converti devenu diacre, ce Guillaume a rédigé vers 1235 un « Livre des guerres du Seigneur », dont, à la suite d'autres polémistes, il emprunte le titre au livre des *Nombres* (21, 14). Le seul manuscrit qui a transmis cette œuvre (le *lat. 18211* de la Bibliothèque nationale de Paris) comporte aussi, attribuées à Guillaume, deux homélies et une série d'opuscules, d'authenticité douteuse. L'édition de M. Dahan ne concerne que les œuvres d'attribution certaine, le *Livre* et les deux homélies, l'une sur *Matthieu* 2, 1-12 et l'autre sur *Jean* 8, 1-11.

Le *Liber bellorum Domini contra Iudaeos et contra Hereticos*, qui occupe la majeure partie de l'ouvrage, est, comme son titre l'indique, une œuvre de polémique dirigée contre les Juifs et contre des hérétiques dont Dahan établit (pp. 43-49) qu'ils appartenaient à une ramification du Catharisme méridional qui avait son foyer dans une localité d'un diocèse voisin de celui de Bourges, La Charité-sur-Loire. Cette « hérésie » se manifeste surtout entre 1199 et 1234.

Comme le montre bien G. Dahan, l'intérêt de l'œuvre de Guillaume de Bourges réside dans la double culture de son auteur, juive et chrétienne. Ce double enracinement lui assure une place de premier plan dans la polémique médiévale, aussi bien anti-juive qu'anti-hérétique. Bien sûr, on retrouve chez Guillaume la plupart des clichés

qui traînaient dans les ouvrages d'hérésiographie depuis la haute Antiquité chrétienne. Cependant, tout en reprenant un matériau traditionnel, Guillaume demeure toujours largement original, de par son éducation juive qui « fait de lui l'un des rares auteurs chrétiens d'avant le milieu du XIII^e siècle à avoir cité de l'hébreu dans ses textes et à avoir fait mention de traditions juives et, surtout, d'écrits talmudiques » (p. 18).

L'introduction que M. Dahan a donnée à son édition fournit, en peu de pages, toute l'information souhaitée sur Guillaume de Bourges, sa culture et ses œuvres (pp. 7-22), sur le *Liber bellorum Domini* (pp. 23-53), sur les deux *Homélies* (pp. 54-60) et sur l'unique manuscrit du XV^e siècle à avoir transmis ces œuvres. Notons que les deux homélies sont inédites, de même que la presque totalité du *Liber*, dont n'avaient été publiés jusqu'ici que quelques extraits.

Le grand mérite du travail de M. Dahan est d'avoir très bien situé Guillaume de Bourges par rapport à ses sources et à son milieu intellectuel aussi bien juif que chrétien. Les nombreux emprunts et citations que renferme en particulier le *Liber* ont été identifiés et soigneusement signalés dans l'annotation de la traduction, ainsi que dans l'« index des auteurs anciens et médiévaux ». On nous permettra d'y ajouter quelques rapprochements. À la p. 66 (Prologue, l. 11), la mention de l'*hebraica veritas*, dont Guillaume fait la base de sa méthode exégétique, nous renvoie évidemment à Jérôme. Ceci est d'autant plus intéressant que M. Dahan propose de situer l'exégèse de son auteur dans la « lignée hiéronymienne » (p. 60). À la p. 196 (ch. XXVIII, l. 85-89), Guillaume parle de l'Eucharistie, symbole de l'unité des croyants, en des termes qui rappellent la *Didachè* (9, 4 ; cf. *Sources chrétiennes*, 248, p. 177, n. 8). Dans l'*Homélie sur Matthieu*, l. 111-112, nous avons une citation accommodée du *Psaume* 61 (Vg), 5, verset déjà cité, et dans les mêmes termes, par le *Liber* (ch. XII, l. 37-38, p. 134).

Dans la ligne des travaux de M. Bernhard Blumenkranz, l'édition de G. Dahan nous fait connaître un aspect important de la polémique médiévale contre les Juifs. Elle nous montre aussi ce que pouvait être la culture d'un clerc lettré dans la première moitié du XIII^e siècle.

Paul-Hubert POIRIER